

ABONNEMENT

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 8 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal n'envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annances, la ligne... 20 Réclames... 30 Falto divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction et les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 FÉVRIER

M. de Bismarck, en terminant son discours, a dit :

« Les Allemands ne craignent que Dieu. »

Cela a beaucoup fait rire les Républicains, dont les hommes d'Etat n'éprouvent que la crainte de la Correctionnelle.

Crainte Dieu — alors, comme le dit le Cri du Peuple, qu'on l'a remplacé par la « Science », est une faiblesse !

Comme on voit bien que M. de Bismarck est un esprit obtus, un caractère sans vigueur, un politique en dehors du mouvement !

Parler encore de Dieu ! — Fi.

La Correctionnelle, voilà ce qui est sérieusement redoutable pour des hommes qui ont mané les affaires du Peuple français, présidé souverainement à ses destinées.

Si Wilson, qui a supprimé Dieu pour le remplacer par son beau-père Grévy, avait vécu dans la crainte sanctifiante de la Correctionnelle, il n'aurait pas échoué le 16 février sur les bancs de la 40^e chambre.

Mais Wilson, qui méprisait les Dieux, méprisait également la Magistrature que M. Martin-Feuillée avait triée sur les volets de la République.

Son dédain l'a perdu.

Il a trop compté sur les 22,000 dossiers réunis en dix ans.

Il a eu trop foi dans la puissante intervention de la Majorité.

Elle ne lui a pas fait défaut cette Majorité, on lui doit rendre cette justice.

La Majorité a voté que la justice ne pouvait être égale pour tous.

Elle a donné à Wilson un bill de confiance ; elle a endossé le bon billet que lui ont présenté le vertueux Tirard et le complicitant Fallières.

Cette haute intervention n'a pas empêché M. Althalin de renvoyer le prévenu devant la Correctionnelle.

C'est vraiment une fatalité, et il n'est plus possible de compter sur rien.

M. Wilson avait cependant expliqué dans le Figaro qu'il n'avait fait ni plus ni moins que tous les hommes politiques qu'il avait été à même de fréquenter et de voir agir.

Pourquoi cet acharnement contre lui, quand les autres, les politiques d'en face, échappent à la vindicte des Lois ?

Voilà ce que c'est que d'avoir mal parlé de Boulanger — qui nie ses lettres ; — d'avoir tourné le dos à Ferry — qui a fait du mensonge le principe de son gouvernement, — et d'avoir renversé Garibaldi — qui n'a pu justifier les dépenses de sa Dictature.

Hier même, à la Chambre, on signalait l'épouvantable gabegie qui règne dans les marchés intéressant notre marine, et l'on soulève timidement un coin du voile qui recouvre les opérations de réception de nos bâtiments faits par l'industrie privée.

Mais, dans toutes ces choses, il s'agit de grosses, de très grosses opérations, tandis que Wilson travaillait dans le timbre-poste et dans le prêt de ruban à la petite semaine.

Il n'a pas su faire grand. C'est ce qui l'a perdu.

Wilson avait cependant des exemples sous les yeux, mais on ne change pas sa nature.

N'est-il pas étrange, en effet, que de tous ceux qui ont approché le Pouvoir, depuis le 4 Septembre, qui ont pillé les Caissees, livré la Patrie, on peut le dire, ruiné le Trésor, dilapidé nos épargnes, Wilson soit le seul sur lequel tombe la loi de la responsabilité !

Elle n'est nulle part, la responsabilité dans la République.

Elle n'a été mise en mouvement dans aucun cas, tous en ont été affranchis.

Et elle va frapper Wilson pour quelques escroqueries mesquines !

On dirait qu'on veut le punir d'avoir avili le métier de pillard de la Fortune publique, en mettant à contribution de simples fournisseurs, de pauvres badauds racolés dans les officines de la bande Limouzin-Ratazzi.

Wilson va-t-il se décider à faire grand,

dans sa défense, ou se bornera-t-il à plaider l'acquiescement ?

Tout est là.

On peut être sûr, en tous cas, que les Républicains ne pouvaient pas inventer une diversion plus puissante pour distraire l'opinion des grandes questions soulevées par les armements de l'Europe.

On serait mal venu, en effet, de parler des dangers que court la Patrie, avant l'issue du procès Wilson !

Ce n'est ni du côté de Berlin, ni du côté de Pétersbourg, de Vienne ou de Constantinople que l'intérêt public va se porter ; il sera tout entier dans la 40^e chambre.

Ce procès, insignifiant par lui-même, n'aurait pas mérité d'attirer l'attention des hommes sérieux, si la Majorité n'avait pas fait sa manifestation.

Après le vote de confiance de la Majorité, il est curieux de voir si la 40^e chambre osera frapper un Protégé officiel de cette Majorité, et infliger, pour ainsi dire, ce vote de confiance.

LA FRANCE ET LA RÉVOLUTION

La Chambre a refusé jeudi de relever les crédits de la marine. Est-ce donc ainsi qu'elle entend combler les lacunes de notre flotte, compléter la protection insuffisante de nos côtes, réparer les fautes commises par la République au détriment de la France !

MM. Liais et Keller ont vainement adjuré la majorité d'accorder ces crédits ; la commission du budget a tenu bon, et M. Krantz a dû s'en rapporter à la sagesse du Parlement, triste ressource. L'amiral déclarait les crédits très utiles, mais comme ministre de la marine, il y avait renoncé devant la commission. Son attitude était gênée ; il est pénible de voir un vaillant marin devenir le prisonnier de MM. Yves Guyot, Peytral et Ménerd-Dorian, etc.

Tandis qu'on refuse une somme minime destinée à la défense nationale, on va gaspiller des millions, — le chiffre 42 paraît un minimum — pour élever le monument de

la Révolution ». N'est-ce pas honteux ?

Nous signalons au pays ce scandale qui est aussi un péril. Ce n'est pas sans tristesse et sans indignation qu'à cette heure, surtout, où la guerre est certaine dans un avenir plus ou moins rapproché, — il n'y a plus que la date qui ne soit pas fixée — nous verrions la République dépenser douze millions pour raviver des souvenirs de discorde et de sang, pour glorifier les crimes d'une exécrable tyrannie. Cet argent serait nécessaire, sinon indispensable, pour se préparer avec union et vigilance à la lutte qui, d'ici à quelques mois peut-être, sera rendue obligatoire pour la France.

LOUIS D'ESTAMPES.

LE CONFLIT EUROPÉEN

Berlin, 10 février.

M. de Bismarck aurait dit hier à un général allemand : « Mon discours a, paraît-il, produit l'effet que j'en attendais. Nous verrons maintenant si l'Autriche veut marcher et si l'Angleterre veut nous suivre, car c'est à ces deux puissances que je m'adresse principalement. »

Moscou, 9 février.

La Gazette de Moscou insiste de nouveau sur la nécessité de conclure une alliance entre la Russie et la France.

Les patriotes russes organisent une flotte de volontaires, dite flotte patriotique, semblable à celle qui a été formée déjà en 1879 lorsqu'il y avait menace de guerre entre la Russie et l'Angleterre.

On télégraphie de Vienne, 10 février :

« Il est certain que dans son traité avec les empires germaniques, l'Italie s'est engagée à envoyer ses troupes, non pas en Bulgarie, comme on l'a dit, mais en Galicie en cas d'attaque de la Russie. »

« On ne croit pas que le gouvernement italien publie le texte de son traité qui, paraît-il, froisserait l'amour-propre de la France. »

On télégraphie de Berlin, 10 février, à la France :

22 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XV

LE COMTE HEINRICH AU COLONEL D'HARLING.

Berlin, 8 septembre.

C'est ma plume aujourd'hui, mon cher Arnold, qui remplacera les télégrammes, et les billets non moins laconiques que l'expédient mon fidèle Fritz. Je suis tout à fait hors d'affaire, mais il paraît que j'en ai encore pour longtemps à rester immobile sur ma chaise longue, dans la position des chevaliers de la Table ronde, condamnés à faire hommage au grand Karl de leur attitude silencieuse.

Tu devines que mes pensées sont là-bas auprès de vous. Je vous vois avançant chaque jour, franchissant l'Argonne, marchant vers Paris, et je me répète à toute heure : Que ne suis-je avec eux ! C'est à se pendre, comme disait ce Français, ami de leur roi Henry IV. En attendant, je ne vis que par les journaux, les cartes, les télégrammes, et les courtes lettres, qui me disent mieux ou nous en sommes que tous les récits officiels. —

Tiens, je donnerais mon régiment et mon brevet tout neuf de colonel pour pouvoir me battre sous tes ordres comme un simple soldat.

Je te quitte. On prétend que je suis fatigué. Ma tante et mes petites cousines m'entourent de leur mieux, mais cela ne m'empêche pas de te répéter que je m'ennuie comme un mort.

Bien à toi,

HEINRICH.

12 septembre.

J'enrage, mon cher ami, d'être retenu loin de vous par cette maudite blessure ! Vous verrez que la guerre finira sans que j'aie pu vous rejoindre ; et cependant, dès l'abord, j'avais donné carte blanche au docteur Mischler.

— Taillez, rognez, incisez, découpez, savant praticien, je vous laisse maître du champ de bataille, mais pour l'amour de Dieu, faites vite !

Mais non ! Il faut me guérir dans les règles ! Et encore ! J'ai beau me condamner à l'immobilité absolue, me soumettre au régime le plus rigoureux, ma guérison va goutte à goutte, comme disait, je crois, une Française, M^{me} de Staël, en parlant de la durée du temps dans notre vieille Allemagne. Tartuffe ! si cette savante dame était encore de ce monde, et qu'elle voudût bien se donner la peine d'analyser mon sang à l'heure présente, elle y trouverait, j'imagine, autant de globules impatients, impétueux,

fougueux, bouillonnants, que chez ses extravagants compatriotes. J'ai dépensé tout mon calme, toute ma patience, et je suis à bout.

Plaignez-moi donc, heureux mortels qui volez de victoire en victoire ! Ah ! si vous saviez quelle fièvre me prend en suivant de loin, dans les journaux, les péripéties de la lutte ! Que n'ai-je le manteau de Faust, pour courir à vous ! — Mes amitiés à tous, sans oublier le major et le brave Hauptmann Christian. — Félicitations affectueuses et respectueuses au général de Wastdorf. La croix de fer ne pouvait être mieux placée que sur cette vaillante poitrine, qui a tant de fois affronté le feu de l'ennemi.

Toujours à toi,

HEINRICH.

15 septembre.

« Quel fardeau que la vie ! »

Te souviens-tu de cette phrase de ton homonyme dans le beau trio de Guillaume Tell ? — Eh bien ! mon cher Arnold, voilà ce que je me chante à moi-même une partie des jours et des nuits. Der Teuffel ! Que crois-tu que je devienne sur ce sofa moelleux, pendant que vous avancez chaque jour dans l'ivresse du triomphe ? Je m'entoure de mes cartes, je pointe chacune de vos étapes.

Partout des victoires, et je ne suis pas là ! Encore une fois, maudit l'obus français qui m'a

arrêté en si beau chemin !

Hier, j'ai voulu me remettre à mon ouvrage sur la tactique, commencé avant la guerre, mais la poudre m'a gâté l'encre, et je ne me sens plus aucun goût pour le métier de scribe. C'était bon, comme emploi de mes loisirs, dans la vie de garnison ; mais, morbleu ! maintenant que toute l'Allemagne est en France, il m'est trop pénible d'être caserné seul à Berlin. N'aurait-il pas mieux valu mourir tout d'un coup sur le glorieux champ de bataille de Reischoffen, que de périr lentement d'ennui dans ce salon où j'é-touffe ?

Te souviens-tu de cette belle nuit de Reischoffen ? Je te vois encore penché sur moi, pendant que le major sondait mon épaule. Tu étais bien pâle et bien inquiet, mon pauvre ami ! Je ne pouvais prononcer une parole, mais je voyais tout, j'entendais tout, jusqu'à ta respiration haletante, jusqu'à ton hum ! hum ! de sinistre augure du major, jusqu'à ces brillantes étoiles, qui se laissaient deviner à travers les rideaux de la tente. — Depuis, les étoiles ont continué à décrire leurs grands cercles ; vous, vous avez poursuivi vos enjambées de sept lieues, et moi je suis là, couché sur le flanc, ou à peu près, rongé par mon frein, et me dévorant moi-même.

Sturm est arrivé, mon pauvre cheval, blessé aussi ! Mais quelle différence ! Il a l'air de ne se

« Des dépêches de Saint-Petersbourg arrivées ici annoncent que les menaces contenues dans le discours du prince de Bismarck n'ont absolument rien changé à la situation.

» Le gouvernement russe poursuit ses mesures de précaution aux frontières austro-allemandes. La concentration des troupes continue activement, quoique gênée par les amas de neige.

» Tous les trains se dirigeant du côté de la frontière de Galicie sont arrêtés par les neiges. Les relations avec la Pologne russe sont interrompues.

» Un train portant de l'infanterie russe a été pris dans une tourmente de neige entre Varsovie et Radom.

» A Berlin, on éprouve une très vive impatience de voir les mouvements de troupes continuer en Russie.

» Le parti militaire pousse activement le gouvernement allemand à envoyer un ultimatum au gouvernement russe et à prendre l'offensive.

On lit dans le Temps :

« Notre correspondant de Rome nous écrit que le gouvernement italien a formellement décidé le rappel de la plus grande partie des troupes de l'expédition d'Abyssinie. S'il est questionné à ce sujet, il se justifiera par la nécessité où il y a, dans les circonstances présentes, à réunir toutes les troupes disponibles en Italie.

» On ne croit pas, dans cette capitale, qu'un accord quelconque puisse désormais s'établir avec la France au sujet du traité de commerce.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Contrairement à une dépêche d'hier, le prince impérial d'Allemagne n'est pas en danger de mort. Il a, au contraire, subi l'opération de la trachéotomie, qui a été heureusement pratiquée par le docteur Bramann, en présence des autres médecins.

Berlin, 10 février.

D'après des télégrammes privés de San-Remo, l'opération d'hier a eu lieu dans la grande salle de la villa. Le prince impérial était étendu sur un sofa. Aucun des membres de la famille du prince n'était présent.

L'incision a été faite fort bas, de façon que la canule introduite se trouve aussi loin que possible du larynx.

Le prince a perdu pendant l'opération à peine une cuillerée de sang. Aussitôt après l'opération, il s'est senti soulagé : la respiration est devenue plus libre.

San-Remo, 10 février.

Le prince impérial d'Allemagne a passé une bonne nuit.

Il prend de la nourriture sans difficulté. L'état général est satisfaisant.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 février.

Les cours de nos fonds d'Etat conservent toujours leur vigueur et leurs transactions sont nombreuses : 3 0/0, 81.50 ; 4 1/2 0/0, 106.52.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,370.

Les obligations foncières et communales des diverses séries conservent toujours leur bon courant. Les demandes sont surtout nombreuses de la part de la petite épargne, qui voit dans ces valeurs un placement sûr et avantageux.

La Société Générale clôture à 451 fr. 25. Les titres de cette Société étant au nominatif donnent lieu à des transactions restreintes.

Les Dépôts et Comptes courants sont fermés à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

Les polices A B de l'Assurance Financière gardent leur bon courant de demandes et d'affaires. Le Corinthien est toujours sans affaires à 245 fr. Il paraît que la compagnie a renoncé à faire une émission publique, les titres ayant été pris par un groupe de banquiers. Cette mesure a été prise uniquement dans le but d'éviter un échec, la compagnie s'étant assurée de l'indifférence du public pour une entreprise qui n'a donné jusqu'ici que des mécomptes.

Le Panama clôture à 285 francs. Les diverses obligations témoignent des tendances meilleures.

La Transatlantique se négocie à 518.75.

Le Comptoir d'Escompte est fermé à 1,040.

Nos chemins de fer conservent leur bon courant.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

ENVOI A SAUMUR D'UN CAPITAINE INGÉNIEUR DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Le ministre de la guerre a décidé, le 6 février courant, qu'un capitaine ingénieur du régiment des sapeurs-pompiers de Paris sera envoyé en mission à Saumur.

Il devra étudier, de concert avec le service du génie, les mesures de préservation de l'Ecole de cavalerie en cas d'incendie, la question de l'alimentation en eaux (canalisation et prises d'eau), et de l'amélioration du matériel.

Cet officier sera désigné par le gouverneur militaire de Paris et devra être rendu à Saumur dans le plus bref délai possible.

Les Adieux de l'Armée

AU GÉNÉRAL LACRETELLE

(Suite et fin)

RÉPONSE DU GÉNÉRAL

Le général Lacretelle s'est levé à son tour et a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Il m'est impossible de dire combien je suis ému de tout ce que je viens d'entendre, et touché de la pensée que vous avez eue de faire cette réunion amicale à l'occasion de mon départ. Laissez-moi l'attribuer aux sentiments de camaraderie et d'affection que les huit années que j'ai passées à la tête de la 4^e division ont créés entre nous ; c'est

une grande atténuation aux regrets dont je ne puis me défendre, au moment où je touche au terme d'une carrière que j'ai parcourue pendant 46 ans, et que j'ai aimée avec passion.

» Merci donc, Messieurs, merci du fond du cœur, à vous qui avez été mes derniers collaborateurs, et qui avez voulu, au moment de la séparation, me donner ce témoignage d'affectueuse estime.

» Recevez mes adieux et chargez vous de les transmettre à ceux que l'éloignement a empêchés de se joindre à nous, et dites-leur que le souvenir de la 4^e division sera un des meilleurs de ma vie militaire.

» En vous quittant, je n'ai pas d'autre conseil à vous donner que de rester toujours ce que vous avez été jusqu'ici, et de marcher dans l'avenir comme vous l'avez fait dans le passé, les yeux fixés sur la noble devise du drapeau français : « Honneur et Patrie ». Dans leur laconique simplicité, ces deux mots résumant tout le code du soldat loyal et du bon citoyen, et c'est parce que vous les avez toujours pris pour guides, que j'ai aujourd'hui la certitude de laisser à mon successeur de bons régiments commandés par d'excellents chefs.

» Je ne sais comment remercier ceux qui, tout-à-l'heure, ont parlé en termes si chaleureux et si pleins de cœur, mais trop élogieux pour moi ; je saisis l'occasion de dire, en présence des autorités judiciaires et administratives, que je n'oublierai jamais les bonnes relations que j'ai eues avec la population de Compiègne, dans laquelle je compte tant de véritables amis.

» Je termine, messieurs, en portant un toast :

» A mes camarades de la 4^e division ;
» A toute la garnison et à la population de Compiègne.

C'est sous l'impression la plus attendrie que se sont séparés les membres de la réunion, avec le sentiment du vide que laisse derrière lui le général tant aimé et respecté dans lequel tous avaient placé leur confiance.

Que pourrait-on ajouter à une manifestation aussi éloquente de regrets, d'estime et d'affection qui vient couronner cette carrière superbe ? Nous ne connaissons pas de gloire plus pure que celle de ce général, dont la vie toute d'honneur, de dévouement et de bravoure, est faite pour servir d'exemple aux jeunes générations.

M. le général Lacretelle est venu se fixer en Anjou, son pays d'adoption, où il s'est marié et où il a des intérêts considérables.

Il arrive au milieu de nous dans la plénitude de cette vigoureuse organisation intellectuelle et physique qui a triomphé de toutes les fatigues, et qui se retrempe en quelque sorte dans les périls de la guerre.

Se tenant prêt à reprendre son épée le jour où la France serait en danger, il commençait à jouir d'un repos noblement acquis lorsque la mort du regretté M. Chevalier vint faire un vide dans la députation de Maine-et-Loire.

suis dénué de ressources !), à suivre d'une oreille leurs leçons, qui se donnent auprès de ma retraite, dans une petite salle voisine de la bibliothèque. C'est là que j'ai établi mon quartier général ; je n'ai pas besoin de l'envoyer le plan. Tu connais l'hôtel d'ancienne date, et puis un officier d'état-major de ta distinction comprend la topographie à demi-mot. Je me suis opposé à ce que ma tante dérangeât encore une fois son gynécée comme elle en avait l'intention ; ce mouvement, cette jeunesse, ce va et vient, tout cela me fait un peu passer le temps. Tu ne te doutes pas de cela, toi qui emploies si bien tes loisirs, et je ne savais pas non plus jusqu'ici combien le poids des heures paraît lourd, lorsque le corps et l'esprit ne sont pas d'accord. L'un est là, à Berlin, étendu paresseusement sur un canapé de soie, tandis que l'autre s'irrite, s'empêche, bouillonne et franchit avec vous les fleuves, les rivières et les routes, en dépit des ponts sautés et des tunnels éboulés. (A suivre.)

VILLA PLAISANCE

Dimanche 12 Février,

GRAND DIVERTISSEMENT

Le soir, Grand Bal civil.

Les conservateurs jetèrent immédiatement les yeux sur le général, comme étant l'homme que son passé glorieux et ses éminents services désignaient hautement aux suffrages de ses concitoyens.

Fidèle aux convictions, aux principes et aux souvenirs qui sont l'honneur de sa vie ; partisan résolu de l'ordre et de la liberté ; animé d'un patriotisme qu'il a scellé de son sang ; ayant le culte du droit, l'amour de la Justice, le respect de la Religion, et élevant l'intérêt de la France au-dessus des querelles et des compétitions de parti, le général se place loyalement sur le terrain de cette union conservatrice, qui oppose encore dans notre département un repart inexpugnable aux doctrines subversives de tout ordre social.

Ajoutons, comme le faisait observer il y a quelques jours un publiciste éminent, « que dans un moment où les questions militaires sont à l'ordre du jour, nul ne serait plus capable d'apporter des lumières à une Assemblée où l'absence d'officiers généraux laisse une si grande lacune. »

Et nous terminerons en disant que si le général Lacretelle tient à l'honneur de devenir l'un des représentants du grand parti conservateur de l'Anjou, les conservateurs auront le droit d'être fiers de se voir représentés par lui.

LE GÉNÉRAL L'HOTTE

Sous ce titre : L'AIGLE ROUGE, la France militaire vient de publier l'article suivant au sujet de la distinction dont vient d'être l'objet, de la part de l'Empereur d'Allemagne, le sympathique général L'Hotte, ancien commandant de l'Ecole de Saumur :

Le gouvernement allemand vient d'envoyer à M. le général de division L'Hotte, les insignes de grand-croix de l'Aigle Rouge.

L'ordre de l'Aigle Rouge ou de la Sincérité a été institué en 1705, par le roi Frédéric I^{er}. Il consiste en une croix d'argent avec aigle de la couleur indiquée.

L'octroi de cette décoration à un officier français est devenu, depuis la guerre, naturellement, chose assez rare ; aussi la haute distinction dont notre compatriote vient d'être l'objet, a-t-elle été présentée comme une mesure tout à fait exceptionnelle.

Le fait est d'autant plus flatteur pour l'honorable président de notre comité de cavalerie.

Dans les conditions où nous nous trouvons vis-à-vis de l'Allemagne, il est manifeste qu'une telle récompense ne saurait être considérée comme un simple témoignage de bonne amitié.

Il ne faudrait pas non plus, croyons-nous, l'envisager uniquement comme un échange de bons procédés, sous le prétexte que le gouvernement français accorde, de temps en temps, des décorations de la Légion d'honneur aux membres des missions militaires qui viennent suivre nos manœuvres.

A cette occasion, il est d'usage, en effet, de délivrer de nombreux diplômes.

Mais, cette fois, ce n'est pas à titre de réciprocité que Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne a envoyé le grand cordon d'un de ses ordres les plus enviés au général L'Hotte ; c'est pour rendre hommage au caractère et au mérite de cet éminent officier général, tout simplement.

D'une modestie rare, presque timide, le général L'Hotte n'est pas seulement un écuyer accompli, un cavalier brillant, infatigable, c'est aussi un homme de la plus haute valeur militaire.

Passionné pour son métier, exclusivement préoccupé de la gloire et de la grandeur de son pays, il a consacré à la régénération de son arme d'origine, toute son intelligence, toute son énergie, toute son existence ; et, si notre cavalerie occupe aujourd'hui une situation des plus honorables, c'est grâce à son zèle d'apôtre et à la vigoureuse impulsion qu'il a su lui imprimer.

Sans doute, il a eu des collaborateurs qui pourraient revendiquer une bonne part de l'œuvre accomplie, mais, c'est lui qui a suivi les manœuvres de la cavalerie autrichienne et qui en a rapporté les méthodes nouvelles ; c'est lui qui nous a débarrassés de ce règlement funeste de 1829 et qui nous a dotés de celui que nous possédons.

D'autres, il est vrai, y ont apporté des modifications ; mais le général L'Hotte restera toujours le promoteur des réformes ac-

souvenir de rien, de ne rien regretter, et c'est avec des hennissements de satisfaction, m'a-t-on dit, qu'il a refait connaissance avec sa belle écurie, où tout le monde va le complimenter et le caresser dix fois le jour, à commencer par ma petite cousine Frida, dont il est devenu le favori. — Ma tante m'inonde d'attentions, de soins et de livres. Mais je ne puis me fixer à la lecture. Goethe lui-même, mon dieu d'autrefois, ne m'attire plus ! Ce penseur profond, qui m'enlevait à son gré, qui m'entraînait partout où bon lui semblait, au ciel et dans les enfers, Goethe me laisse froid, presque insensible. Le temps des spéculations est passé. J'ai goûté aux froits enivrants de l'action, et il ne peut plus être mon homme, ce Goethe qui s'amusait à composer sa *Théorie des couleurs* au moment où la bataille d'Iéna allait décider du sort de la Prusse. Quel sang-froid, à la fin de cette campagne qui nous coûta si cher ! Vive Dieu ! nous voilà relevés, j'espère, et le vaincu de 1806 peut enfin dicter des lois à son vainqueur. Adieu, mon vieux camarade.

19 septembre.

Merci de tous les détails que tu es trouvé le temps de me donner au milieu de votre marche en avant, mon cher ami. — Il me vient beaucoup de visites, mais jusqu'à présent j'ai consigné tout le monde, et tu sais comment Fritz s'entend à faire exécuter les consignes. Seul, le

baron d'Osterwald parvient à se faufiler auprès de moi. Décidément, ce gros homme, que je ne puis souffrir, a le génie de l'intrigue ; il suffit qu'une chose soit difficile à obtenir pour qu'il ne puisse s'en passer, et il en arrive à ses fins ! — Dans le cas présent, j'y aide peut-être un peu, car je ne voudrais pas contrarier ma tante, qui paraît coiffée de ce lourd et grotesque pédant ; il serait ingrat à moi de manquer de prévenances envers elle, qui m'en accable chaque jour.

Tu sais que je n'ai jamais eu grande sympathie pour M^{me} de Gasteln ; mais elle m'entoure de soins et de tendresses dont je lui suis reconnaissant, peut-être parce que je n'y ai guère été accoutumé dans ma vie solitaire. En outre, je ne puis m'empêcher d'admirer le courage dont elle a fait preuve pendant sa malheureuse union avec le frère de mon père, et surtout depuis son veuvage, restaurant, à force d'ordre et de sévère administration, la fortune très compromise de ses filles. Tu sais aussi que je me suis fait un devoir de réparer autant qu'il était en moi les torts du frère cadet de mon père à son égard. Elle est très enchantée de se trouver à Berlin, dont elle ne s'éloignait que par raison, et moi je suis ravi qu'elle me donne ce petit plaisir. Tout va donc pour le mieux. La gaieté des jeunes filles m'amuse, et je trouve même un certain intérêt, tout en faisant la guerre *in partibus* (vois si ja

complies, des progrès réalisés. Il sera toujours, en dépit de tout, le véritable chef de l'Ecole nouvelle.

Ah! certes, le général a dû surmonter bien des obstacles; il s'est heurté à de vives résistances; il a éprouvé bien des déboires et de nombreuses déceptions, et, un moment, il a pu croire son œuvre en péril.

C'est vers cette époque qu'un jour il nous disait, un peu découragé: « Quand je n'aurais réussi qu'à faire admettre la conduite à deux mains et le trot enlevé, je m'estimerais encore suffisamment récompensé de mes peines ».

Dieu merci! son œuvre ne se borne pas à ces deux très heureuses innovations; elle est beaucoup plus considérable.

Nous n'insisterons pas sur ses capacités manœuvrières. On sait avec quel talent, quelle compétence et quel succès il dirige, comme président du comité, les exercices à grande envergure des divisions qui se succèdent au camp de Châlons, où il professe ses doctrines, les doctrines de notre règlement, avec une chaleur si communicative et une éloquence si entraînée.

Le général L'Hôte est un charmeur. Dans toutes ces questions de conduite, de manœuvres et d'entraînement de la cavalerie, c'est un maître consommé, un maître écouté, vénéré et obéi. Il est, en outre, un chef bienveillant et foncièrement juste.

Toutes ces qualités et ces vertus — le mot n'est pas exagéré, — devaient nécessairement signaler à l'attention du monde militaire français et étranger.

Elles lui valent, aujourd'hui, la distinction dont on vient de l'honorer.

Cette faveur exceptionnelle prouve qu'on le tient en très haute estime et qu'il jouit, même auprès de nos adversaires, de la plus grande considération.

Sa réputation n'est pas usurpée. Le général est un maître, sous tous les rapports; il est même muni d'un brevet de maître d'armes — ce qui est assez rare — et l'on peut en être certain, ce ne sont pas les insignes de l'Aigle Rouge qui l'empêcheront de frapper fort sur les Prussiens, quand l'occasion sera venue....

La plupart des journaux de Rome consacrent de longs articles à l'examen et à l'étude des principaux dons offerts au Saint-Père à l'occasion de son Jubilé. Tous ces témoignages de filial attachement au père des fidèles sont réunis dans les vastes galeries du Vatican et dans les nombreuses annexes qu'on a dû édifier pour les recevoir. Leur nombre a dépassé toute prévision; leur richesse, leur éclat, leur valeur artistique sont dignes des sentiments qui les ont produits. Aucun souverain n'a jamais rien réuni de semblable.

Un de nos confrères de la Ville Éternelle signale tout particulièrement le rosaire qui a été offert par la maison Mayaud frères, de Saumur.

« C'est, dit le chroniqueur de l'exposition du Vatican, un don d'un grand prix, et par le travail et par la valeur de la matière. Le Saint-Père a été tout particulièrement touché de cette délicate attention d'une maison justement renommée par ses articles de piété, et connue de vieille date dans le monde religieux.

Tous les grains de ce rosaire sont en or et chaque Ave est orné de quatre diamants. Les Pater, en forme de médaillons, sont d'or ciselé à jour avec émaux transparents et un brillant au milieu. Le cœur, de même style et également d'or, renferme le chiffre de N. S. J.-C. en diamants. Enfin la croix, toujours en or ciselé avec émaux et brillants, porte un christ en or.

Les ciselures et le travail sont du meilleur goût et attirent l'attention de tous les visiteurs. »

LES ROSIERS. — Demain dimanche, à 8 heures du soir, la fanfare des Rosiers donnera un concert avec le concours de MM. Daniel, Telliam, Favaron et les enfants de l'école.

Notre jeune compatriote, M. Favaron, exécutera trois morceaux dans ce concert.

GOUNOD AU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Nous lisons dans l'Anjou :

« La représentation de Faust n'a été jeudi soir qu'un long triomphe pour Gounod, qui a conduit son œuvre avec une superbe vigueur. Jamais, au théâtre, notre

vaillant orchestre n'atteignait cette perfection dans l'observation des nuances et l'expression du sentiment. C'était, en vérité, merveilleux. Les artistes ont donné tout ce qu'ils pouvaient, plus même parfois, et M. Bousa, pour avoir voulu obtenir dès le début un trop fort volume de son, s'est trouvé légèrement fatigué dans les derniers tableaux. Il n'en a pas moins fait bisser la ronde du Veau d'Or, et c'est, avec quelques réserves, un excellent Méphistophélès. M. Deknas était fort ému: sa voix si jolie tremblait un peu. Il a cependant eu de très bons moments. M. Delvoye a joué et chanté avec sa conscience et son talent habituels. On l'a beaucoup applaudi après la scène de la mort de Valentin.

M^{mes} Doux et Fincken ont également droit à des éloges. Cette dernière surtout a montré de sérieuses qualités de chanteuse et de comédienne, et nous savons que Gounod a été très satisfait de son interprétation. Jamais les chœurs n'ont chanté avec plus d'ensemble et de précision.

A son arrivée au pupitre, le Maître a été accueilli par de frénétiques bravos, et M. Lelong lui a remis une palme au nom de l'orchestre. Au lever du rideau du troisième acte, on lui a présenté son médaillon sculpté par M. Nucci, et M. Veuillet a lu un sonnet de M. G. La Perrière.

En résumé, soirée splendide. »

» Ludw. »

Extrait de l'article du Ralliement :

L'interprétation, faible sur certains points, s'est néanmoins ressentie de la présence de l'auteur de Faust. M. Bousa, crânement campé dans son costume infernal, nous a donné du personnage de Méphistophélès une copie excellente: ses gestes, ses attitudes, sa mobile physionomie experte en grimaces diaboliques, tout trahissait sa royauté redoutable et ses plus secrètes combinaisons. C'est avec un brio superbe et servi par un organe puissant qu'il a enlevé la célèbre ronde du Veau d'or, dont le public lui a fait bisser le dernier couplet. M. Gounod s'est à ce moment penché vers son interprète et l'a vivement félicité. Voilà un hommage qui a dû toucher le cœur de l'artiste; car ils sont précieux de tels compliments, lorsqu'ils sont sincères, comme c'était le cas. »

L'Union de l'Ouest termine en ces termes un long compte rendu de la présence du Maître au chef-lieu de Maine-et-Loire :

« En résumé, le séjour de Gounod à Angers fera époque dans nos souvenirs. Au concert, à la cathédrale, au théâtre, on a pu admirer son génie sous toutes ses faces; entre temps, ceux qui ont eu la bonne fortune de l'approcher, ont pu constater que l'homme chez lui vaut l'artiste: on n'est pas plus aimable, plus simple, plus cordial. Aussi sommes-nous certain de nous faire l'interprète du sentiment général en exprimant le vœu de le voir réaliser l'idée qu'il a émise, au banquet, de venir, l'an prochain, conduire ici son célèbre oratorio: *Rédemption*.

Au banquet de dimanche soir, après le discours de M. Max-Richard, Ch. Gounod a fait une réponse semée de mots heureux, d'aperçus piquants, de véritables mouvements d'éloquence. Nous trouvons cette réponse dans *Angers-Musical* :

« Unissons-nous, Messieurs, a dit le Maître, ou plutôt unissons-nous et sachons nous résoudre à quelques sacrifices pour donner à l'art le pain dont il a besoin pour vivre. C'est lui qui nous charme et nous console, lui qui nous sauve des misères de la réalité et de la réalité de nos misères. Ce terrain n'est-il pas préférable à celui de la lutte et de la guerre, sur lequel se placent des centaines de mille hommes occupés à chercher les moyens de s'entre-détruire? Ne devons-nous dé-penser les forces vives de nos intelligences et de nos âmes qu'en faveur de l'armée du canon? Les artistes sont les interprètes du beau; nous leur devons appui et protection. L'homme qui regarde le beau comme but de l'existence, est forcément près du bien, près du vrai; l'art, c'est le poème de la vie, l'oubli des souffrances. Nous pouvons tous nous y tendre la main. On parle beaucoup aujourd'hui de liberté, d'égalité, de fraternité, noble devise qui ne date pas d'hier et dont on peut faire remonter la pratique aux premiers siècles de l'Eglise. Peut-être serait-il plus juste de la retourner et de dire Fraternité d'abord; ceux qui sont frères,

» sont égaux; et la liberté, troisième terme, » se trouve fatalement la résultante des deux » premiers. Nous sommes ainsi solidaires » les uns des autres, et je vous convie à » rester unis dans la défense de cet art, qui » compte ici des soutiens si fidèles et que » vous voulez bien honorer en fêtant ma » présence au milieu de vous. Voilà la solidité que je vous demande, et c'est à elle » que je bois. »

Il faudrait pouvoir rendre le ton, les inflexions de voix, les gestes, tout ce qui donne la vie, la couleur à cette éloquente improvisation dont le résumé qui précède n'est qu'un reflet bien adouci, et qu'ont vingt fois interrompue les bravos d'un auditoire suspendu aux lèvres de celui qui parlait.

M. Riballay, huissier à Angers, écrit aux journaux qui ont annoncé son arrestation de vouloir bien faire savoir qu'il a été remis en liberté le mardi 7 février courant.

La troupe d'opéra de M. Justin Née jouera à Cholet, lundi, *Galathée* et les *Noces de Jeannette*.

Mardi 14 février,
GRANDE MASCARADE

A Saint-Hilaire-Saint-Florent

A 1 heure: Départ de la Villa Plaisance.
A 7 h. 1/2: Retraite aux flambeaux.
A 9 heures: GRAND BAL TRAVESTI à la Villa Plaisance.
Prix d'entrée: 2 fr.

Dernières Nouvelles

Le prince de Galles, qui est arrivé ce matin à Paris, a déjà fixé la date de son retour en Angleterre.

Le Prince rentrera à Marlborough-House le 9 mars, et célébrera, le lendemain, ses noces d'argent par un grand dîner de famille, auquel assisteront le roi et la reine de Danemark.

La santé du général Brugère s'améliore quotidiennement; dans un mois, il pourra quitter le lit.

Une dépêche d'Aden signale le passage dans ce port, avant-hier, de M^r le duc d'Orléans qui est en très bonne santé.

Le *Coromandel* poursuit sa route vers les Indes.

Vienne, 10 février.

Des artistes russes invités par leurs confrères viennois à prendre part à une exposition internationale, le mois prochain, viennent de répondre qu'ils ne pouvaient pas accepter cette invitation.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 11 février, 1 h. 35, soir.

M. Fallières, par suite d'une indisposition n'assistait pas au Conseil des ministres ce matin.

M. Sarrien déposera aujourd'hui à la Chambre une demande de crédits en faveur des ouvriers de Bessèges.

Le Conseil s'est ensuite occupé de la proposition Bozérian, modifiant la loi de 1884 sur la presse.

Le gouvernement repousse les deux premiers articles regardant comme un délit l'appologie du crime et les excitations des citoyens à la révolte. Il accepte l'article 3 pour le colportage des journaux sur la voie publique.

L'indisposition de M. Fallières force à renvoyer à la semaine prochaine l'interpellation Laur sur l'occupement des cuivres.

EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus saines.

1^{re} qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50
Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80
Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

BOURSE DE PARIS		
DU 10 FÉVRIER 1888.		
Rente 3 0/0.		81 50
Rente 3 0/0 amortissable		85 10
Rente 4 1/2 (nouveau)		106 35
Obligations du Trésor.		512 »

Librairie ABEL PILON, rue de Flaurus, 38, PARIS
A. LE VASSEUR & C^{ie} ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Jeux-Portes, Gravures en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

FARINE MORTON
Aliment Nutritif et Fortifiant
pour les ENFANTS
RECONNU LE MEILLEUR AU
MOMENT DU SEVRAGE
La Boîte, 1 fr. 40. — En Vente
dans toutes les Pharmacies.

Pour adoucir, velouter,
blanchir la peau du
visage et des mains rien
n'égale la Crème Simon.
Évitez les contrefaçons étrangères.
J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS.
Rue de Béarn, 41, LYON.)

Grand Théâtre d'Angers.
Samedi 11 février: *Boccace*.
Dimanche 12 février: *La Boule*, comédie-bouffe en 4 actes; *La Princesse des Canaries*, opéra-bouffe en 3 actes.
Mardi-Gras: Grand Bal paré et masqué.

Cirque-Théâtre
Dimanche 12 février, à 1 h. 1/2: 301^e concert de l'Association artistique, avec le concours de F. Blumer, pianiste.

Théâtre de Saumur

DIMANCHE 12 Février,

Concert de l'Harmonie Saumuroise

AVEC LE CONCOURS DE
M^{re} Balleroy, de l'Opéra, 1^{er} prix du Conservatoire;
M. Goubeault, violoniste, chef de l'Harmonie Saumuroise;
M. Meiners, pianiste du Théâtre d'Angers;
M. Mollivier, 1^{er} comique du Théâtre d'Angers;
Et de PLUSIEURS AMATEURS de la ville.

PREMIÈRE PARTIE
1. *Victoria*, ouverture (Painparé), par l'HARMONIE SAUMUROISE.
2. Air de *Carmen* (Bizet), chanté par M^{re} BALLEROY.
3. *Le Conscriit*, poésie (Grenet-Dancourt), par M. G.
4. Fantaisie sur la *Traviata*, pour violon et piano (Alard), par M. GOUBEAULT.
5. Grand air d'*Hérodiade* (Massenet), par M^{re} BALLEROY.
6. *Les Généreux*, scène comique (A. Guyon père), par M. MOLLIVIER.
7. *A la Campagne*, chœur à quatre voix (Ducy).

DEUXIÈME PARTIE
1. *Zampa*, ouverture (Hérold), par l'HARMONIE SAUMUROISE.
2. *Les Gouttes d'Or*, fantaisie-mazurka, pour piston (Corbin), par M. PÉRARE.
Pendant ce morceau, une quête sera faite au profit des pauvres de la ville.
3. Air de la *Reine de Saba* (Gounod), chanté par M^{re} BALLEROY.
4. *C'est des abus*, scène comique (Chelu), chantée par M. MOLLIVIER.
5. *Le Chapeau*, monologue (Normand), par M. G.
6. Grande Valse de Concert, pour violon et piano (Alard), par M. GOUBEAULT.
7. *Les Saisons* (V. Massé), chantées par M^{re} BALLEROY.
8. Scène comique, par M. MOLLIVIER.
9. *Allegro* (Laroux), par l'HARMONIE SAUMUROISE.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.
AVIS. — On peut souscrire jusqu'à demain soir chez M. COURANT. Le prix de la Souscription est fixé à huit francs pour les deux Concerts donnés au Théâtre. La carte de souscription sera personnelle et donnera droit à l'entrée du théâtre pour la famille (père, mère et enfants non mariés).
Pour les non souscripteurs, prix des places ordinaires du Théâtre.

LUNDI 13 Février 1888,

LES DEUX ORPHELINES

Drame en 7 actes, de MM. d'Ennery et Cormon.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CANARD.

Par ordre de M. le juge-commissaire de la faillite du sieur Canard, brasseur à Doué-la-Fontaine, en vertu de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir au Tribunal, le vendredi 17 février 1888, à 9 heures du matin, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur le maintien ou le remplacement du syndic.

(88) Le Greffier, GAUTIER.

Etudes de M^{rs} V. LE RAY et A. POPIN, avoués-licenciés à Saumur, et de M^{re} LECOMPTE, notaire à Brézé.

VENTE

SUB LICITATION

Entre Majeurs et Mineurs, En sept lots,

D'UNE MAISON

ET DÉPENDANCES

ET DE DIVERS

Morceaux de Terre et Vigne

Situés commune de Brézé,

Dépendant de la communauté ayant existé entre les époux TREMBLAY-GUIOT et de la succession de la veuve.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^{re} LECOMPTE, notaire à Brézé, le dimanche 4 mars 1888, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, Aux requête, poursuite et diligence de :

I. — 1^{er} M. Pierre Métyer, cultivateur et maçon, demeurant à Louerre; 2^o M. Louis Métyer, également cultivateur et maçon, demeurant même commune.

Demandeurs, ayant M^{re} LE RAY, pour avoué;

Contre: 1^{er} M. Louis Guiot, cultivateur et tonnelier, demeurant à Brézé; 2^o M. Denis Beiloin, sabotier, demeurant à Brézé, pris en sa qualité de tuteur naturel et légal de Marie Beiloin, sa fille mineure, issue de son mariage avec la dame Marie Bigot, son épouse décédée.

Défendeurs, ayant M^{re} POPIN pour avoué.

II. — M. Louis Guiot, sus-nommé, Demandeur, ayant M^{re} POPIN pour avoué.

Contre: M. Denis Beiloin, es-qualités qu'il est dit ci-dessus, Défendeur, ayant M^{re} LE RAY pour avoué.

En présence ou en l'absence, après qu'il aura été dûment appelé de M. Nicolas Robert, cultivateur à la Motte-Bourbon, commune d'Antoigné, pris en sa qualité de subrogé-tuteur de la mineure Marie Beiloin,

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé, par le ministère de M^{re} LECOMPTE, notaire à Brézé, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente sur licitation des immeubles dépendant de la communauté Tremblay-Guiot et de la succession de la veuve Tremblay sur les lotissements et mises à prix ci-après fixés d'office par le tribunal.

Commune de Brézé

I. — Immeuble dépendant de la succession de M^{re} veuve Tremblay.

1^{er} Lot.

Une maison située à la Cour-aux-Jouannes, composée de :

Une chambre à feu, ouvrant sur la cour commune ci-après, une autre chambre à côté servant autrefois de boutique, ouvrant sur la même cour, grenier au-dessus;

Une autre chambre à feu et un hangar auxquels donne accès la courdoire commune ci-après;

Cour commune et puits commun avec Aury, Dubois et Cassegrain; cette cour a son entrée sur le chemin de Saint-Vincent.

Une grange, une écurie et une petite cour, renfermée de murs, en face la première chambre désignée, de l'autre côté de la cour commune;

Jardin derrière la deuxième chambre, d'une contenance d'environ deux ares; porte commune avec Aury pour arriver à ce jardin;

Courdoire commune avec Aury et Cassegrain et donnant accès à la deuxième chambre et au hangar;

Caves sous la maison dans l'une desquelles existe un pressoir;

Le tout joignant au levant Dubois, au couchant Cassegrain, au midi Aury, au nord Dobois et Cassegrain.

Cette maison est grevée d'une rente foncière annuelle et perpétuelle de 18 litres 75 centilitres de blé froment et d'un tiers de chapon, faisant partie de plus forte rente due à la dite dame Rosa Doyen, veuve de Louis Brard, propriétaire à Montreuil et reconnue en dernier lieu suivant titre nouvel reçu par M^{re} Daburon, notaire à Brézé le vingt-un juillet mil huit cent soixante sept; ladite rente est due solidairement avec les autres débiteurs.

Mise à prix, en sus de la rente ci-dessus stipulée: douze cents francs, ci..... 1,200 fr.

II. Immeubles dépendant de la communauté Tremblay-Guiot.

2^o Lot.

Cinq ares cinquante centiares de terre, aux Sauloux, joignant au levant Drouard, au midi Massin au couchant Chollet, au nord le fossé de Bournée.

Mise à prix: vingt-cinq francs, ci..... 25

3^o Lot.

Quatre ares soixante centiares de terre, aux Grands-Champs, joignant d'un côté Coste, d'autre côté Breton, au nord le chemin.

Mise à prix: dix francs, ci.... 10

4^o Lot.

Vingt-sept ares quarante-cinq centiares de terre, en Bourguioone, joignant au levant Gasmault, au midi M. Volland, au couchant Gautier, au nord le chemin.

Mise à prix: deux cent cinquante francs, ci..... 250

5^o Lot.

Onze ares de vigne, en Bourguioone, joignant au midi Barré, au couchant un sentier, au nord MM. Volland.

Mise à prix: soixante-dix francs, ci..... 70

6^o Lot.

Cinq ares cinquante centiares de vigne, au Grand-Clos, joignant au levant un chemin, au midi Thurmeau, au nord Pichault.

Mise à prix: cinquante francs, ci..... 50

7^o ET DERNIER LOT.

Trente-quatre ares vingt-quatre centiares de terre, au Champ-Seguin en trois parcelles, joignant au couchant Moreau et Bourdilleau, au nord un chemin, au levant Girault et autres.

Mise à prix: quatre cent quatre-vingts francs, ci..... 480

Total des mises à prix: deux mille quatre-vingt-cinq francs, ci.. 2,085

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^{re} VINCENT LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 42;

2^o A M^{re} ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n^o 8;

3^o A M^{re} LECOMPTE, notaire à Brézé, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le dix février mil huit cent quatre-vingt-huit.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le février mil huit cent quatre-vingt-huit, folio , case . Regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé: L. PALUSTRE.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1888, UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^{re} AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER PRÉSENTMENT POUR CAUSE DE DÉPART CAFÉ - RESTAURANT

Du Champ-de-Foire.

Rue Verte, n^o 8, Saumur.

A CÉDER

DE SUITE

Café Guillemet

Situé rue de la Fidélité, à Saumur.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M^{re} BRAC, notaire, ou à M. LANGLOIS, expert, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur. (76)

A VENDRE

Fort CHEVAL normand, 10 ans, 320 francs, garanti, dressé char-ree, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BAUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 fr.;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande à se placer comme cocher ou valet de chambre dans une maison bourgeoise. (90)

UN MENAGE désire se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

M^{re} RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

M^{re} VERON, bien connue à Saumur par ses travaux à l'aiguille en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rue d'Orléans, n^o 1.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an..... 6 fr.

pour six mois... 3 fr. 50

pour trois mois... 2 fr. 50

Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de

toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 15, rue de Tournon, à Paris.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet; NELLA, par Martial-Moulin; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBE CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR PRÉPARE AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^o Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Advertisement for DENTS by Léon A. Fresco, Chirurzien-Dentiste, 68, Quai de Limoges, Saumur. Extraction, Aurification - Prix modéré. Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

L'EAU DE SUEZ est la SEUL et UNIQUE Dentifrice qui SUPPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les MAUX DE DENTS L'EXTRACTION ET L'AURIFICATION

DEPOTS: Dans les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. - Brochure explicative envoyée franco sur demande. - Adresse de M. SUEZ, 0, Rue Prany (Père Honceau), PARIS

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.